

Surliquidité bancaire au Cameroun : au-delà de la prudence rationnelle des banques, une paralysie du crédit

Pierre Claude MBAMA¹, Roland EWODO MEKA² et Ludovick KENFANG WAMBE³

Reçu le : 02 février 2024

Accepté le : 20 avril 2025

Mise en ligne le : 15 septembre 2025

Mots clés:

*Surliquidité bancaire
Crédit
Réserves obligatoires
Banque
Réglementation
prudentielle*

RÉSUMÉ

Cet article cherche à déterminer les facteurs qui expliquent la surliquidité bancaire au Cameroun comme un problème allant au-delà d'une simple précaution rationnelle des banques. L'étude examine un panel de dix banques commerciales et révèle que la surliquidité problématique s'explique principalement par le niveau des fonds propres par rapport aux actifs risqués, les revenus des services bancaires numériques, le taux d'intérêt des appels d'offres de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), le niveau des réserves obligatoires, la part des actifs liquides, l'investissement dans la gestion des risques et le niveau d'investissement dans la formation du personnel aux nouvelles réglementations. Pour résoudre ce problème et stimuler le financement de l'économie, il est recommandé de renforcer les outils de politique monétaire de la BEAC, d'adapter la réglementation prudentielle aux réalités du Cameroun et de favoriser l'octroi de crédits aux PME grâce à des garanties publiques ou à des bonifications de taux d'intérêt.

© 2025 RAG – Tout droit réservé.

Adresse de correspondance des auteurs :

1. Maître-Assistant CAMES/Faculté des Sciences Économiques et de Gestion/Université de Yaoundé II (Cameroun), E-mail : mbamaclaude@yahoo.fr
2. Enseignant-Chercheur/Faculté des Sciences Économiques et de Gestion/ Université de Yaoundé II (Cameroun), E-mail : ewodomeka@yahoo.com
3. Enseignant-Chercheur/Faculté des Sciences Économiques et de Gestion/Université de Yaoundé II (Cameroun), E-mail : ludovickenfang@yahoo.fr

INTRODUCTION

Depuis la fin de la crise des années 1980, le Cameroun fait face à un paradoxe économique préoccupant : une surliquidité bancaire persistante coexiste avec une stagnation du crédit à l'économie. Avant d'approfondir les analyses, il est essentiel de définir la liquidité bancaire et de déterminer à quel moment elle se transforme en surliquidité bancaire.

Selon Mbama (2024), la liquidité bancaire désigne la capacité d'une banque à honorer ses engagements de trésorerie à leur échéance. Elle se décline en deux acceptations : la liquidité immédiate, indispensable pour satisfaire les demandes de retraits à court terme, et la liquidité globale (Chollet, 2021 ; Valla et al., 2006). L'excès de liquidités disponibles suscite des inquiétudes, car il est incompatible avec la stabilité des prix et le développement économique. La question relative à ce phénomène préoccupe depuis longtemps les entrepreneurs et les acteurs financiers, car il entrave la croissance économique et peut entraîner un risque systémique (Zhang et al., 2021). L'accord de Bâle III établit un ratio de liquidité minimal de 100 %, mais il reste à déterminer à partir de quel seuil la liquidité devient excessive.

La liquidité d'une banque devient une surliquidité lorsque les banques commerciales disposent d'un excès de fonds disponibles par rapport à leurs besoins de financement et à la demande de crédit (Mouloudj et Taleb, 2015). Elle peut également être évaluée en fonction des réserves excédentaires, qui correspondent à la fraction des dépôts détenus par les banques qui n'est pas allouée sous forme de prêts (Omer et al., 2015). Une partie de ces réserves est conservée dans leurs coffres, tandis que la majorité est détenue sous forme de réserves auprès de la Banque Centrale. Les réserves excédentaires peuvent être interprétées comme la différence entre les réserves réglementaires ou obligatoires et les emprunts contractés par une banque auprès de la Banque Centrale. Les réserves obligatoires, quant à elles, constituent des exigences imposées par les autorités monétaires aux établissements bancaires afin de maintenir un niveau de réserves minimal (Kamgna et Ndambedia, 2008). Elles jouent un rôle fondamental dans l'analyse de la surliquidité des banques, qui correspond à la différence entre les réserves excédentaires et les réserves obligatoires. Au-delà de ces définitions, la surliquidité bancaire a toujours intéressé les chercheurs et les praticiens au regard de son impact sur le financement de l'économie.

Le concept de surliquidité bancaire a fait l'objet d'investigations par plusieurs universitaires et

professionnels, qui ont mis en lumière les différents éléments influençant ce phénomène (Agbibinoukoun, 2021 ; Fouda, 2009 ; Kamgna et al., 2008). En général, les banques adoptent une attitude prudente et préfèrent conserver leurs liquidités plutôt que de les prêter, face aux risques de crédit. Selon Jose Arias et al. (2022), les exigences réglementaires en matière de réserves obligatoires et de ratios de liquidité peuvent également influencer la surliquidité bancaire, sans oublier le manque de projets d'investissement viables de la part des entreprises. Cette situation, bien que laissant penser à une gestion prudente des banques, révèle en réalité un dysfonctionnement plus profond, une forme de paralysie du crédit (Azzouzi Idrissi et Madiès, 2012). Celle-ci est caractérisée par un excès de liquidités par rapport aux opportunités d'investissement rentables. Cela est le résultat d'une combinaison de facteurs. D'une part, un environnement économique où les projets viables et solvables peinent à émerger, limitant les possibilités de déploiement de ces liquidités dans le financement des entreprises (Berospide, 2021). D'autre part, des contraintes réglementaires ou une aversion accrue au risque peuvent inciter les banques à privilégier la détention de liquidités au détriment de l'octroi de crédits, même lorsque des opportunités existent (Jose Arias et al., 2022). Cette abondance de liquidités non injectées dans l'économie freine la croissance, étouffe l'initiative entrepreneuriale et limite la capacité d'un pays à financer son développement (Doumbia, 2011).

Cette surliquidité problématique entraîne diverses conséquences car elle peut, par exemple, exercer une pression à la baisse sur les taux d'intérêt, affectant ainsi la rentabilité des banques (Mvondo, 2019). De plus, elle peut limiter la contribution du secteur bancaire au financement de l'économie réelle, freinant ainsi la croissance et le développement (Mbama, 2024). Enfin, une gestion inadéquate de cette surliquidité peut accroître la vulnérabilité du système financier en cas de choc externe ou de crise de confiance (Efoua et Tsomb, 2023).

Pour traiter de ce sujet, l'étude convoque la théorie du risque de crédit, la théorie de l'asymétrie d'information, la théorie du rationnement du crédit, la théorie de la réglementation bancaire et la théorie de l'intermédiation bancaire. Au terme de ces développements, il est important de se poser la question suivante : peut-on considérer la surliquidité bancaire comme un problème plutôt que comme une précaution rationnelle des banques dans le contexte

camerounais ?

L'objectif de cette étude est d'identifier les facteurs qui expliquent pourquoi la surliquidité bancaire au Cameroun est un problème qui va au-delà d'une simple précaution rationnelle des banques.

La suite du travail est structurée de la manière suivante : la première partie présente la revue de la littérature, la deuxième partie expose la méthodologie adoptée, la troisième partie est consacrée à la présentation des résultats et la dernière partie est dédiée à l'interprétation de ces résultats.

1. Cadre conceptuel et théorique de la recherche

La surliquidité bancaire, bien que naissant d'une précaution rationnelle des banques, peut avoir des effets pervers significatifs sur le financement des entreprises, du fait des décisions prises par les banques ainsi que du rôle joué par des politiques publiques pour son maintien.

1.1. La surliquidité comme problème : la mise en évidence de la responsabilité des banques

Dans le contexte de la surliquidité bancaire, le comportement des banques fait émerger une surliquidité qualifiée de problématique, soit du fait de leur arbitrage en faveur du risque au détriment de la rentabilité, soit à cause des technologies numériques qu'elles mettent en place.

1.1.1. Surliquidité problématique : quand la prudence excessive des banques nuit à la rentabilité

Dans un contexte économique incertain et marqué par une volatilité accrue des marchés, les banques adoptent une posture de prudence exacerbée (Aglietta, 1993). Hantées par le spectre de défauts de paiement en cascade, elles resserrent drastiquement leurs critères d'évaluation des risques et deviennent extrêmement sélectives dans l'octroi de crédits. Cette sélectivité se traduit par une analyse minutieuse de la solvabilité des emprunteurs potentiels, avec une attention particulière portée à la solidité de leurs bilans et à la pérennité de leurs activités (Boussad et Challali, 2024). La théorie de l'asymétrie d'information (Akerlof, 1970) montre que les banques sont réticentes à prêter aux PME en raison de la difficulté à évaluer leur

solvabilité, ce qui peut contribuer à la surliquidité. La théorie de l'intermédiation bancaire (Diamond, 1984) montre que, dans un contexte d'incertitude et d'asymétrie d'information, les banques peuvent privilégier la détention de liquidités pour se prémunir contre les risques de défaut de paiement. Selon la théorie du rationnement du crédit (Stiglitz et Weiss, 1981), les banques préfèrent ainsi conserver leurs fonds plutôt que de les prêter à des emprunteurs risqués.

Face à cette aversion au risque, les banques privilégient de plus en plus les placements considérés comme sûrs et prévisibles (Rivaud-Danset et Salais, 1992). Ainsi, elles se tournent massivement vers les titres d'État, perçus comme des valeurs refuges, même si leur rentabilité est souvent jugée modeste, voire faible, comparativement à d'autres types d'investissements. Cette stratégie, bien que sécurisante pour les établissements financiers, peut avoir des conséquences sur l'économie réelle, en limitant le financement des entreprises et en freinant l'investissement, l'innovation et la croissance (Hugon, 2007). Il est donc nécessaire de préciser qu'au regard de ces idées, l'une des principales causes de l'excès de liquidités bancaires est la crainte du risque de contrepartie. Ce risque est présent même dans une relation de financement de la banque avec les entreprises (Mbama et al., 2023).

D'où leur préférence pour les réserves excédentaires afin de s'assurer qu'elles peuvent faire face à leurs propres obligations (Omer et al., 2015). Les banques ont tendance à donner la priorité à la sécurité et à la flexibilité de leurs fonds plutôt qu'à la rentabilité potentielle des prêts aux entreprises (Tiesset et Troussard, 2005). Cette préférence pour les liquidités s'explique notamment par la perception du risque : les prêts aux entreprises sont jugés risqués, surtout pour les PME, en particulier dans des conditions économiques incertaines.

Cette aversion au risque, observée dans les institutions financières, crée un environnement économique défavorable (Aglietta et Rigot, 2009). Elle pénalise en particulier les PME, dont le profil est trop souvent perçu comme plus risqué en raison de leur taille plus réduite, de leur moindre capacité à absorber les chocs financiers et d'un accès plus limité aux ressources et aux garanties (Lobez, 2010). Or, cette perception négative est doublement regrettable car les PME sont pourtant des moteurs essentiels de la croissance économique (Mbama, 2024). Elles constituent un vivier d'innovation, créent des emplois, dynamisent les territoires et contribuent

de manière significative à la compétitivité globale (Hefnaoui et Darkawi, 2020). En conséquence, freiner leur développement en raison d'une aversion excessive au risque revient à amputer l'économie d'un de ses principaux leviers de progression.

Dans le contexte camerounais, les banques sont frileuses à accorder des prêts aux PME qui constituent malheureusement la majeure partie du tissu économique (Mbama, 2021). Elles préfèrent financer l'État, les grandes entreprises ou encore détenir des réserves libres auprès de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), malgré leur faible rentabilité. Pour elles, il faut réduire au maximum la prise de risques, ce qui explique la forte surliquidité bancaire enregistrée dans le contexte camerounais (Bita et Ngonon, 2022). Au regard des idées développées, il est ainsi nécessaire d'émettre la première hypothèse (H1) suivante : plus une banque adopte une stratégie privilégiant la minimisation du risque au détriment de la rentabilité, plus elle est susceptible d'enregistrer une surliquidité problématique.

Des politiques publiques devraient encourager la prise de risque calculée, soutenir l'investissement dans les PME et offrir des garanties aux banques afin de libérer leur potentiel et stimuler la croissance.

1.1.2. La transformation numérique du secteur bancaire : un moteur d'une surliquidité persistante et problématique

Au cours des dernières années, le secteur bancaire a enregistré une augmentation notable de ses actifs liquides, favorisée par l'adoption de nouvelles méthodologies bancaires (Zair et Moussaoui, 2017). La généralisation des technologies numériques a permis aux banques de proposer une gamme élargie de services et de produits, ce qui a entraîné une augmentation des volumes de transactions et une diminution des coûts opérationnels. Un autre facteur contribuant à l'accroissement des liquidités est l'essor des entreprises fintech (Agbidinoukoun, 2021). Ces startups innovantes utilisent les technologies numériques pour transformer les modèles bancaires traditionnels et offrir de nouveaux produits et services aux clients. Bien que les entreprises fintech ne soient pas des banques conventionnelles, nombre d'entre elles s'appuient sur des partenariats avec des institutions financières établies pour fournir leurs services (Agbidinoukoun, 2021). Cette collaboration accrue entre les fintech et les banques a renforcé la croissance des liquidités dans le secteur.

Bien que la transformation digitale du secteur bancaire se soit imposée comme un moteur puissant, il est nécessaire de préciser qu'elle a aussi des conséquences inattendues, notamment l'amplification du problème de la surliquidité bancaire (Roderweis, 2022). La théorie des coûts de transaction (Williamson, 1970) va dans ce sens et montre comment la transformation numérique réduit les coûts de transaction dans le secteur bancaire, mais crée de nouveaux risques et défis, à l'instar de la surliquidité problématique. Ce phénomène, déjà présent avant l'essor du numérique, se trouve donc exacerbé par les nouvelles technologies et les nouveaux comportements des consommateurs qu'elles engendrent (Aftis, 2013).

Avant la transformation digitale, la gestion de la liquidité pour les banques était principalement basée sur des modèles traditionnels : gestion des réserves obligatoires, opérations sur le marché interbancaire, et suivi des flux de dépôts et de crédits (Aftis, 2013). Cependant, l'arrivée du numérique a complexifié ce paysage. Les plateformes en ligne et les applications mobiles bancaires facilitent le transfert rapide et massif d'argent (Al Dahdah et al., 2023). Les clients peuvent déplacer leurs fonds d'un compte à un autre, voire d'une banque à une autre, en quelques clics. Cette mobilité accrue, bien que pratique pour le client, rend plus volatile la base de dépôts des banques. En période d'incertitude économique ou de crise de confiance, on observe des retraits massifs et rapides, accentuant les pressions sur la liquidité.

De plus, l'émergence des fintech, avec leurs produits innovants et souvent plus attractifs en termes de rendements, incite les clients à diversifier leurs placements, retirant ainsi des liquidités des banques traditionnelles (Agbibinoukoun, 2021). Selon Fayon (2018), la transformation digitale favorise également le développement de nouveaux canaux de distribution, permettant aux banques d'attirer plus de dépôts. Cependant, cette augmentation des dépôts peut dépasser la capacité de la banque à les employer de manière rentable, contribuant ainsi à la surliquidité (Mbama, 2024).

Les taux d'intérêt bas, voire négatifs, appliqués par certaines banques centrales pour stimuler l'économie, compliquent davantage la situation, car ils rendent moins attractive la rétention de ces liquidités excédentaires (Tioumagneng et al., 2023). Enfin, la digitalisation des processus bancaires internes, si elle améliore l'efficacité opérationnelle, peut aussi libérer des liquidités

auparavant immobilisées dans des opérations manuelles. Ces liquidités supplémentaires doivent ensuite être gérées et investies, posant de nouveaux défis aux trésoriers bancaires (Khomsi et Britel, 2018).

Si la transformation digitale est souvent perçue comme un levier d'efficacité et de croissance pour le secteur bancaire globalement (Frimousse et Peretti, 2017), son impact au Cameroun mérite une analyse plus nuancée. Bien qu'elle promette une meilleure inclusion financière, une réduction des coûts opérationnels et une offre de services plus personnalisée, elle contribue paradoxalement à exacerber une situation de surliquidité déjà préoccupante (Wamba et Lontsi, 2022 ; Tomo, 2022). Il est donc crucial d'adopter une approche stratégique pour gérer la transformation digitale du secteur bancaire camerounais. Cela implique de mettre en place des politiques publiques incitatives favorisant l'investissement productif.

Au regard des idées développées, nous pouvons formuler l'hypothèse (H2) suivante : la transformation numérique d'une banque contribue significativement à l'accroissement de sa surliquidité problématique.

L'expansion des services bancaires numériques soulève par ailleurs des préoccupations concernant la cybersécurité et la protection des données (Ndémo et Mkalama, 2023 ; Jaouad et Ouchekkir, 2023). Les banques doivent investir dans des mesures de sécurité robustes et se conformer à des réglementations de plus en plus strictes pour protéger les informations de leurs clients.

1.2. Le rôle des politiques publiques dans le maintien de la surliquidité bancaire problématique

La surliquidité bancaire connaît plusieurs facteurs contribuant à son expansion, qu'ils soient externes ou internes à la banque. Son maintien est un phénomène complexe, influencé par divers facteurs, parmi lesquels les politiques monétaires et réglementaires.

1.2.1. La politique monétaire de la Banque centrale : un facteur de croissance d'une surliquidité bancaire problématique

Selon Beguy (2012), la politique monétaire d'une Banque centrale joue un rôle déterminant dans le niveau élevé de surliquidité que connaissent actuellement les banques commerciales.

Pour comprendre ce phénomène, il est crucial d'analyser les différents instruments que la Banque centrale utilise pour influencer la masse monétaire et les taux d'intérêt, et de voir comment ces actions impactent directement les réserves bancaires.

En période de crise économique, la Banque centrale adopte souvent des politiques monétaires expansionnistes (Akacem et Selka, 2015). Ces politiques visent à stimuler l'activité économique en rendant le crédit plus accessible et en encourageant l'investissement. Selon les théoriciens de la politique monétaire (Keynes ; Friedman ; Taylor), ces politiques monétaires expansionnistes peuvent entraîner une augmentation de la liquidité bancaire. Plusieurs outils sont alors mobilisés.

Premièrement, elle peut baisser ses taux directeurs, notamment le taux de refinancement et le taux de dépôt. Une baisse du taux de refinancement permet aux banques commerciales d'emprunter des fonds à moindre coût auprès d'elle, ce qui les encourage à prêter davantage aux entreprises et aux particuliers (Menous et Cherik, 2020). Une baisse du taux de dépôt, quant à elle, rend moins attractif pour les banques de déposer leurs liquidités excédentaires auprès de la Banque centrale, les incitant également à les mettre en circulation dans l'économie (Menous et Cherik, 2020).

Deuxièmement, la Banque centrale peut recourir à des opérations d'open market, comme le rachat d'obligations d'État ou d'actifs financiers (Akacem et Selka, 2015). Ces opérations injectent directement de la liquidité dans le système bancaire. Lorsqu'elle achète des obligations auprès des banques commerciales, elle crédite leurs comptes auprès d'elle, augmentant ainsi leurs réserves excédentaires et leur surliquidité.

Troisièmement, elle peut utiliser des programmes de prêts ciblés, comme les opérations de refinancement à long terme. Ces programmes offrent aux banques la possibilité d'emprunter des fonds à des conditions très favorables, souvent à des taux d'intérêt proches de zéro, à condition qu'elles utilisent ces fonds pour accorder des prêts à l'économie réelle, notamment aux entreprises (Latrelle, 2004). L'ensemble de ces mesures contribue à gonfler les réserves des banques commerciales auprès de la Banque centrale, conduisant à une situation de surliquidité (Soumara, 2011).

Dans la zone Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), la

politique monétaire menée par la BEAC est un facteur déterminant dans la dynamique de liquidité du secteur bancaire. Si cette politique vise intrinsèquement la stabilité des prix et la soutenabilité de la balance des paiements, elle contribue paradoxalement à une accumulation excessive de liquidités dans les bilans des banques (DeYoung et al., 2018). Cette surliquidité, bien que pouvant apparaître comme un signe de robustesse, pose en réalité un certain nombre de problèmes pour le développement économique de la région. Plus précisément, la politique de la BEAC, notamment à travers ses opérations d'open market et ses taux directeurs, influence l'offre de monnaie et les conditions de crédit. Lorsque ces conditions sont particulièrement accommodantes, par exemple avec des taux d'intérêt directeurs bas, les banques ont tendance à accumuler des liquidités excédentaires (Tioumagneng et al., 2023 ; Caroline de Palmas, 2017). Ces liquidités, au lieu d'être injectées dans l'économie réelle sous forme de crédits aux entreprises et aux particuliers, restent souvent bloquées, faute d'opportunités d'investissement suffisamment attractives et rentables, ou en raison d'une aversion au risque exacerbée (Berrospide, 2021).

Cette surliquidité bancaire constitue un problème, car elle freine le financement des entreprises, en particulier les PME, qui peinent à accéder au crédit, ce qui limite leur capacité à investir, innover et créer des emplois (Mbama, 2024). La croissance économique est ainsi ralentie. Elle peut également réduire la rentabilité des banques, car elle génère des revenus marginaux pour les établissements, pesant sur leur rentabilité et potentiellement sur leur solvabilité à long terme.

Il est donc crucial d'analyser en profondeur les mécanismes par lesquels la politique monétaire de la BEAC contribue à cette surliquidité problématique et de rechercher des solutions alternatives, telles que le développement du marché interbancaire, l'amélioration du climat des affaires et la promotion de l'inclusion financière, afin d'optimiser l'allocation des ressources financières et de stimuler une croissance économique durable et inclusive dans la zone CEMAC. Au regard de ce qui précède, nous émettons l'hypothèse (H3) suivante : **la politique monétaire de la BEAC contribue à l'accroissement de la surliquidité problématique des banques.**

1.2.2. Stratégies d'adaptation réglementaire : quand leur absence ou leur incomplétude alimente la surliquidité problématique

Les banques opèrent dans un environnement hautement réglementé, où elles sont soumises à une multitude de contraintes, notamment en ce qui concerne les ratios de liquidité et les exigences en matière de fonds propres (Jose Arias et al., 2022 ; Tirole, 2014). Ces réglementations, élaborées par les autorités de surveillance financière nationales et internationales, ont pour objectif principal de préserver la stabilité de l'ensemble du système financier et de garantir la protection des déposants contre le risque de faillite bancaire (Moenninghoff et Wieandt, 2011 ; Avom et Eyeffa Ekomo, 2007). Nous pouvons, par exemple, citer les accords de Bâle III, adoptés en réponse à la crise financière de 2008, qui fixent les ratios de liquidité (ratio de couverture de liquidité, LCR, et ratio de financement stable net, NSFR), visant à assurer que les banques disposent de suffisamment d'actifs liquides pour faire face aux tensions financières (Hennani, 2016).

Cependant, bien que ces contraintes réglementaires soient cruciales pour la sécurité du système bancaire, elles peuvent également présenter des défis importants pour les banques (Aftis, 2013). Si celles-ci ne parviennent pas à mettre en place des stratégies d'adaptation efficaces et proactives, elles risquent de se retrouver dans une situation où elles accumulent des liquidités excédentaires afin de s'assurer qu'elles respectent scrupuleusement les exigences réglementaires (Pop, 2015).

Dans cet ordre d'idées, il est nécessaire de constater que l'absence, ou la mise en œuvre incomplète, de stratégies d'adaptation proactive à ces contraintes réglementaires pourrait être considérée comme une explication significative, voire fondamentale, de la surliquidité problématique que l'on observe actuellement sur les marchés financiers (Ouédraogo, 2011). Cette surliquidité, caractérisée par une abondance de fonds disponibles à court terme, peut entraîner une distorsion des prix des actifs, alimenter des bulles spéculatives et potentiellement compromettre la stabilité financière globale (Ouédraogo, 2011 ; Avom et Eyeffa Ekomo, 2007). Par conséquent, une analyse approfondie de la capacité d'adaptation des banques aux exigences réglementaires apparaît cruciale pour comprendre les dynamiques complexes de la liquidité bancaire et pour prévenir les risques systémiques associés à une

surliquidité persistante (Pop, 2015). La théorie de la réglementation bancaire explore comment les réglementations, telles que les exigences de fonds propres, les ratios de liquidité et les normes de surveillance, influencent les décisions des banques en matière de prêt, d'investissement et de gestion des risques (Barth et al., 2006). Celles-ci devraient donc mettre en place des stratégies pour s'adapter à cette réglementation. La théorie de l'innovation (Schumpeter, 1911) encourage le développement de nouveaux instruments financiers, tels que la titrisation ou les fonds de garantie, pour faciliter le financement des PME.

Pourtant, les banques, malgré leur rôle central dans le financement de l'économie, peuvent se retrouver dépourvues de stratégies d'adaptation efficaces face aux mutations du marché et aux défis internes. Ce manque de préparation peut s'expliquer par plusieurs facteurs. D'abord, par une expertise insuffisante en matière de gestion de la liquidité (Hassoune, 2008). Un manque d'expertise dans ce domaine peut conduire à des décisions imprudentes, telles que le maintien de niveaux de liquidité insuffisants ou l'investissement dans des actifs illiquides. Ce déficit peut être dû à un manque de formation continue des équipes, à une rotation élevée du personnel qualifié ou à l'absence de modèles de prévision sophistiqués (Divert, 2017). De plus, les environnements de taux d'intérêt volatiles et les crises financières imprévisibles exigent une expertise pointue pour naviguer efficacement dans ces eaux troubles.

Ensuite, une incapacité à anticiper les évolutions réglementaires peut être un facteur explicatif, car le secteur bancaire est soumis à une réglementation en constante évolution, tant au niveau national qu'international (Avom et Eyeffa Ekomo, 2007). La complexité croissante de ces réglementations, motivée par la nécessité de prévenir les crises financières et de protéger les consommateurs, rend difficile leur anticipation. Un manque de ressources dédiées à la veille réglementaire, une communication insuffisante entre les départements internes et une résistance au changement peuvent empêcher les banques de s'adapter proactivement (Ouédraogo, 2011).

Enfin, le coût élevé de la mise en œuvre de nouvelles stratégies est également mis en avant. L'adoption de nouvelles stratégies, qu'il s'agisse de solutions technologiques, de modèles de risque plus sophistiqués ou de programmes de formation du personnel, peut s'avérer coûteuse (Asli, 2012). Les banques, en particulier les plus petites, peuvent hésiter à investir massivement dans ces domaines, craignant de ne pas obtenir un retour sur investissement

suffisant. De plus, la mise en œuvre de nouvelles stratégies peut perturber les opérations existantes et nécessiter des ajustements organisationnels importants, ce qui peut freiner leur adoption (Asli, 2012).

Au regard de ces développements, nous émettons notre hypothèse (H4) : **l'absence ou la mise en œuvre incomplète de stratégies d'adaptation proactive aux contraintes réglementaires par une banque explique sa surliquidité problématique.**

2. Approche méthodologique

La méthode utilisée décrit la manière dont la recherche est menée, puis expose les étapes pratiques du travail, notamment en précisant la population étudiée et la manière dont les données sont collectées et analysées.

2.1. La stratégie de recherche

L'approche pragmatique privilégie les méthodes les plus efficaces pour répondre aux questions de recherche, en les choisissant en fonction des besoins spécifiques de l'étude. Elle permet de combiner les avantages des approches quantitatives et qualitatives, en mettant l'accent sur les conséquences pratiques et l'utilité des résultats. Dans le cadre de cet article, nous adoptons cette approche en utilisant une méthode mixte. Cela nous permet de vérifier empiriquement nos hypothèses à partir des résultats obtenus grâce aux données quantitatives issues des rapports des banques commerciales camerounaises, ainsi qu'aux entretiens semi-directifs menés auprès des gestionnaires de ces banques à l'aide de guides d'entretien flexibles et thématiques. Nous effectuons une étude économétrique en appliquant la régression des données de panel par la méthode des moments généralisés (GMM) pour l'étude sur données primaires.

2.2. Description des travaux opératoires

Nous abordons d'abord la population étudiée, puis nous expliquons la collecte et l'analyse des informations. Enfin, nous présentons les variables de l'étude ainsi que les entretiens approfondis.

2.2.1. Les caractéristiques de la population

En 2025, le Cameroun compte 19 banques agréées. Pour les besoins de cette étude, nous avons sélectionné un échantillon de 10 banques camerounaises. La sélection a été effectuée de manière aléatoire parmi les banques en activité au Cameroun depuis 2012. L'objectif est de pouvoir observer les informations de leurs rapports d'activités sur une période de 10 ans. Ces banques ciblées sont les suivantes : Afriland First Bank (First Bank) ; Société Générale des Banques au Cameroun (SGBC) ; Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) ; Standard Chartered Bank Cameroon (SCB Cameroon) ; Commercial Bank of Cameroon (CBC) ; United Bank for Africa (UBA) ; Ecobank Cameroon (Ecobank) ; Citibank (Citibank) ; Banque Atlantique (BACM) ; Union Bank of Cameroon (UBC).

2.2.2. Obtention et traitement des données de l'étude

L'étude utilise une méthodologie mixte, combinant des données secondaires issues des rapports d'activité des banques ciblées pour la période 2012-2022, et des données primaires recueillies en 2025 par le biais d'entretiens semi-directifs avec des gestionnaires de ces banques. L'objectif est de recueillir des informations pour tester nos hypothèses. Dans le cadre des entretiens, une phase exploratoire a été menée auprès de certains gestionnaires, utilisant des entretiens ouverts axés sur la gestion de la liquidité bancaire au Cameroun. À ce stade, le guide d'entretien était volontairement flexible afin de recueillir les perceptions initiales des gestionnaires et d'affiner les questions pour une phase d'enquête plus approfondie.

2.2.3. Présentation des variables de l'étude et des entretiens approfondis

Les variables de l'étude sur données secondaires

Les variables suivantes servent à tester les hypothèses de cet article. Ainsi, nous pouvons avoir :

- **La variable endogène**

La surliquidité bancaire problématique est considérée comme la variable endogène ou dépendante. Elle est mesurée par les « réserves excédentaires », un indicateur qui quantifie le

montant des réserves qu'une banque détient au-delà des exigences réglementaires. Un niveau élevé de réserves excédentaires peut signaler une difficulté pour la banque à utiliser ses fonds de manière rentable, ce qui constitue un signe de surliquidité problématique.

• Les variables exogènes

- La part des actifs liquides dans le portefeuille de la banque ;
- Le niveau de fonds propres par rapport aux actifs risqués ;
- Le pourcentage de transactions réalisées en ligne ;
- Le revenu des services bancaires à partir des plateformes numériques ;
- Le niveau des investissements dans les technologies numériques (IA, blockchain, etc.) ;
- Le niveau du taux d'intérêt des appels d'offre (TIAO) imposé par la BEAC ;
- Le niveau des réserves obligatoires ;
- Le niveau des investissements dans les systèmes de gestion des risques ;
- Le niveau d'investissement dans la formation du personnel aux nouvelles réglementations.

Les entretiens approfondis

Des entretiens semi-directifs ont été menés auprès de 10 gestionnaires des 10 banques sélectionnées pour l'étude. Le choix des gestionnaires a été guidé par leur disponibilité. En cas d'indisponibilité d'un gestionnaire, un autre de la même banque, travaillant dans une autre agence, était contacté. Les 10 gestionnaires bancaires retenus étaient ceux qui avaient manifesté un intérêt marqué à poursuivre leur participation à nos recherches lors des échanges précédents. Le tableau n° 1 présente les principales caractéristiques des interviewés.

Tableau 1 : Principales caractéristiques des banquiers interviewés

Acteurs	Profession	Fonction occupée	Expérience
B1	Gestionnaire bancaire	Chef d'agence	8 ans
B2	Gestionnaire bancaire	Gestionnaires de crédit	9 ans
B3	Gestionnaire bancaire	Gestionnaires de crédit	7 ans

B4	Gestionnaire bancaire	Gestionnaire des risques	13 ans
B5	Gestionnaire bancaire	Chef d'agence	8 ans
B6	Gestionnaire bancaire	Gestionnaires de crédit	7 ans
B7	Gestionnaire bancaire	Chef d'agence	6 ans
B8	Gestionnaire bancaire	Gestionnaires de crédit	10 ans
B9	Gestionnaire bancaire	Chef d'agence	13 ans
B10	Gestionnaire bancaire	Chef d'agence	9 ans

Source : élaboré par les auteurs

Le guide d'entretien semi-directif a été conçu pour explorer les principales thématiques de la gestion de la liquidité bancaire. Les discussions ont abordé : la prudence excessive des banques au détriment de la rentabilité, l'impact de la transformation numérique sur le secteur bancaire, l'influence de la politique monétaire de la Banque centrale, et les défis liés à l'absence ou à la mise en œuvre partielle des stratégies d'adaptation aux contraintes réglementaires.

Les entretiens semi-directifs ont eu lieu entre mars et avril 2025, principalement dans les villes de Douala et Yaoundé. Chaque entretien a duré en moyenne une heure et s'est déroulé en fonction des disponibilités des participants. Les données ont été recueillies par prise de notes manuscrites et, avec l'accord préalable de certains participants, par enregistrement audio.

L'analyse des données qualitatives a été effectuée à l'aide de la technique d'analyse de contenu thématique (Miles & Huberman, 2003). Cette approche a permis d'identifier et d'extraire les thèmes récurrents présents dans les discours des gestionnaires bancaires. Pour chaque banque, les mots et expressions clés ont été relevés afin de mettre en évidence les thématiques abordées. De plus, une analyse approfondie des verbatim a été réalisée pour interpréter les significations sous-jacentes des mots et des idées exprimées.

3. Présentation et interprétation des résultats de l'étude

Les résultats présentés et interprétés dans cette étude proviennent à la fois de l'analyse quantitative des données secondaires et de l'analyse qualitative des données primaires.

3.1. Analyse et interprétation des résultats de l'étude sur données secondaires

Les résultats présentés ci-dessous découlent de l'analyse des facteurs explicatifs de la surliquidité bancaire problématique au Cameroun (observée à travers les réserves excédentaires des banques), à partir des données secondaires extraites des rapports d'activités de 10 banques commerciales sélectionnées pour l'étude. Le tableau suivant présente les résultats obtenus à l'aide du logiciel STATA.

Tableau 2 : Les déterminants des réserves excédentaires des banques au Cameroun

Variables explicatives	Coefficients
Les réserves excédentaires retardées d'une période	1,743*** (0,0468)
Le niveau de fonds propres par rapport aux actifs risqués	0,828** (1,0127)
Le pourcentage de transactions réalisées en ligne	0,0548 (0,0468)
Le revenu des services bancaires à partir des plateformes numériques	10,312*** (0,0942)
Le niveau des investissements dans les technologies numériques	0,761 (0,1244)
Le niveau du taux d'intérêt des appels d'offre (TIAO) imposés par la BEAC	-0,671*** (0,0468)
Le niveau des réserves obligatoires	-1,743* (0,172)
Le niveau des investissements dans les systèmes de gestion des risques	0,754 (0,0468)
Le niveau d'investissement dans la formation du personnel aux nouvelles réglementations	-1,012** (0,1074)
La part des actifs liquides dans le portefeuille de la banque	0,816*** (0,465)
La constante	0,628*** (0,764)

Source : élaboré par les auteurs sur la base des résultats obtenus par le logiciel STATA.

Rappelons que *, ** et *** traduisent le fait que le paramètre est statistiquement différent de zéro, respectivement aux niveaux de significativité 10 %, 5 % et 1 %.

L'équation de régression qui découle de ces données traitées grâce au logiciel STATA est présentée sous la forme du tableau suivant :

Tableau 3 : Les facteurs explicatifs du niveau de réserves excédentaires au Cameroun

Variables	Nom	Symbol	Coefficients
Variable explicative	Les réserves excédentaires de la période t	RESEXt	-
Variables expliquées	Constance	CONST	0,628
	Les réserves excédentaires de la période t-1	RESEXt-1	1,743
	Fonds propres de la période t	FOPART	0,828
	Le revenu des services bancaires de la période t	RESEBt	10,312
	Taux d'intérêt des appels d'offre de la période t	TIAOFt	-0,671
	Les réserves obligatoires de la période t	REOBLt	-1,743
	Les actifs liquides de la période t	ACTLIQt	0,816
	L'investissement dans la formation du personnel aux nouvelles réglementations de la période t	IFOPERt	-1,012

Avec i = 1 à 10 et t = 1 à 10.

L'analyse montre que la *surliquidité bancaire problématique*, observée à partir des réserves excédentaires de la période t, est significativement expliquée par : les réserves excédentaires de la période t-1, le ratio de fonds propres sur actifs risqués (période t), les revenus des services bancaires numériques (période t), le taux d'intérêt des appels d'offre de la BEAC (période t), le niveau des réserves obligatoires (période t), la proportion d'actifs liquides dans le portefeuille bancaire (période t) et le niveau d'investissement dans la gestion des risques (période t). Il est pertinent d'examiner la significativité de la *surliquidité bancaire problématique* en relation avec chacune de ces variables indépendantes.

L'analyse des données met en évidence une corrélation positive et très significative entre les

réserves excédentaires de la période précédente ($t-1$) et celles de la période actuelle (t). Le coefficient de 1,743 indique que les réserves excédentaires passées sont un facteur explicatif important du niveau actuel, avec un niveau de confiance de 99,95 %.

La *part des actifs liquides* (coefficient de 0,816) est positivement corrélée à la surliquidité. Cette relation s'explique par la facilité de conversion des actifs liquides en espèces, permettant aux banques détenant davantage de ces actifs de répondre promptement à leurs obligations et aux retraits imprévus, comme le soulignent Khan et al. (2017).

Le *niveau adéquat de fonds propres par rapport aux actifs risqués* (coefficient de 0,828) a une influence positive significative sur les réserves excédentaires. Un ratio de fonds propres élevé renforce la solidité financière de la banque, lui permettant d'absorber les pertes et de rassurer les parties prenantes (régulateurs, déposants, investisseurs), ce qui lui offre une plus grande marge de manœuvre dans la gestion de ses liquidités (Thakor, 2014).

Ces résultats indiquent que les stratégies bancaires liées à la part des actifs liquides et à l'adéquation des fonds propres expliquent la surliquidité problématique au Cameroun, validant l'hypothèse (H1) selon laquelle « Plus une banque adopte une stratégie privilégiant la minimisation du risque au détriment de la rentabilité, plus elle est susceptible d'enregistrer une surliquidité problématique ». Bien que potentiellement généralisable à la CEMAC, l'impact de ces stratégies pourrait varier selon les spécificités nationales (structurelles, réglementaires et macroéconomiques).

La variable *revenu des services bancaires à partir des plateformes numériques* présente une significativité positive (10,312), ce qui s'explique par la capacité des plateformes numériques à permettre une expansion rapide de la clientèle sans nécessiter d'investissements importants dans des infrastructures physiques traditionnelles (agences). Les travaux d'Agbidinoukoun (2021) indiquent que cette augmentation de la base de clients, combinée à la commodité et à l'accessibilité des services numériques (transferts, paiements, gestion de comptes, etc.), entraîne une hausse du volume de transactions et, par conséquent, des revenus bancaires. Selon Roderweis (2022), ces revenus accrus, provenant de commissions, de frais de service ou d'intérêts sur les prêts accordés via ces plateformes, contribuent directement à la rentabilité de la banque et, par conséquent, à l'augmentation des réserves excédentaires. Au vu de ces

résultats, l'hypothèse (H2) : « La transformation numérique d'une banque contribue significativement à l'accroissement de sa surliquidité problématique » est acceptée.

Le *niveau du taux d'intérêt des appels d'offre (TIAO) de la BEAC* a une relation inverse significative (-0,671) avec les réserves excédentaires. Une baisse du TIAO réduit le coût d'emprunt pour les banques auprès de la BEAC, les incitant potentiellement à emprunter davantage et à conserver plus de liquidités à court terme, augmentant ainsi leurs réserves excédentaires. De plus, un TIAO plus bas peut rendre les placements alternatifs moins intéressants. Cette thésaurisation de liquidités par précaution en cas d'incertitude et de risque de liquidité est soulignée par Adrian et Shin (2009).

Le *niveau des réserves obligatoires* présente une significativité négative (-1,743), indiquant une relation inverse avec les réserves excédentaires. Une augmentation des réserves obligatoires tend à réduire les réserves excédentaires des banques, et inversement. Il est possible que des réserves obligatoires moins élevées permettent aux banques de maintenir des excédents de liquidités plus importants.

Ainsi, les politiques de la BEAC relatives au taux d'intérêt des appels d'offre et aux réserves obligatoires expliquent le niveau de surliquidité problématique des banques au Cameroun. L'hypothèse (H3) selon laquelle « la politique monétaire de la BEAC contribue à l'accroissement de la surliquidité problématique des banques » est acceptée. Cependant, l'impact précis de ces politiques peut différer entre les pays de la zone CEMAC.

Le *niveau d'investissement dans la formation du personnel aux nouvelles réglementations* (coefficients de -1,012) présente une relation inverse complexe avec les réserves excédentaires. Un manque de formation adéquate peut entraîner une gestion des liquidités excessivement prudente, les réserves excédentaires servant de tampon de sécurité face à l'incertitude et aux potentielles erreurs. Ce résultat confirme l'hypothèse (H4) selon laquelle « l'absence ou la mise en œuvre incomplète de stratégies d'adaptation proactive aux contraintes réglementaires par une banque explique sa surliquidité problématique ». Une tendance similaire est probable dans les autres pays de la CEMAC, bien que son intensité puisse varier.

3.2. Analyse et interprétation des résultats de l'étude sur données primaires

Les perceptions des gestionnaires des banques approchées concernant la gestion de la liquidité

sont mitigées. Certains expriment une forte inquiétude face aux méthodes existantes et à leurs conséquences, d'autres, en revanche, tendent plutôt à encourager, tandis que d'autres expriment un réel besoin d'adaptation de la réglementation prudentielle au contexte.

3.2.1. Inquiétude des gestionnaires bancaires face à la gestion de la liquidité orientée vers une prudence exacerbée

Une partie des gestionnaires bancaires exprime son inquiétude quant à l'effet néfaste que cause la gestion de la liquidité en faveur d'une prudence exacerbée au détriment de la rentabilité. Cette perception transparaît dans les verbatims ci-après :

« Si la prudence exacerbée peut paraître positive à première vue, elle entraîne une surliquidité excessive qui peut engendrer une rentabilité plus faible pour les banques, car ces fonds excédentaires ne sont pas utilisés pour générer des revenus » (B8).

« L'aversion au risque institutionnelle excessive conduit à un manque d'agressivité commerciale et à la perte d'opportunités de croissance de notre banque. Nous nous sentons contraints dans notre capacité à soutenir l'économie locale » (B2).

« Une perception institutionnelle excessivement négative de l'environnement économique conduit à des décisions de gestion de la liquidité trop conservatrices, freinant potentiellement le soutien à l'économie réelle et la croissance de la banque » (B10).

Ce résultat est conforté par les travaux d'Athanasoglou et al. (2008), qui ont montré une relation négative entre les actifs liquides et la rentabilité. Cela suggère que détenir trop de liquidités réduit les rendements. Dans cette même logique, une étude menée par Bitar et al. (2018) a montré un impact négatif des actifs liquides sur la rentabilité, suggérant que détenir une liquidité excessive a un coût en termes de revenus manqués.

3.2.2. Encouragements à la gestion de la liquidité en faveur d'une prudence exacerbée des banques

Certains gestionnaires bancaires interrogés reconnaissent néanmoins que la gestion de la liquidité en faveur d'une prudence exacerbée est importante, mais sous certaines conditions, comme l'illustrent clairement les extraits de verbatims ci-après :

« La prudence exacerbée est justifiée par un environnement macroéconomique instable et imprévisible, mais doit être modulée en période de stabilité pour ne pas freiner l'activité économique » (B5).

« La prudence est nécessaire pour la conformité réglementaire, mais ne doit pas être aveugle si la réglementation elle-même est perçue comme excessive ou mal adaptée au contexte local » (B3).

« La prudence dans la détention d'actifs liquides doit être mise en balance avec la nécessité d'investir dans l'économie locale et de rechercher un rendement optimal pour les actionnaires, lorsque des opportunités sûres se présentent » (B10).

Ce résultat est conforté par les travaux de Berger et Bouwman (2009), qui ont montré que la gestion de la liquidité par les banques varie au cours du cycle économique. En période de récession, les banques ont tendance à thésauriser davantage de liquidités par prudence. Cela suggère que la prudence en matière de liquidité est plus importante dans certaines conditions économiques.

3.2.3. Le besoin d'adaptation de la réglementation prudentielle internationale au contexte camerounais

Quelques banquiers approchés expriment le besoin d'adaptation de la réglementation prudentielle au contexte camerounais pour assurer une prudence et une rentabilité équilibrées des banques. Ils l'expriment d'ailleurs en ces termes :

« Pour que la surliquidité problématique soit diminuée, il est nécessaire de mettre en place une réglementation plus proportionnée et adaptée aux réalités du terrain camerounais, afin de faciliter le financement de l'économie et d'améliorer la rentabilité » (B3).

« Il est également nécessaire d'adapter la complexité de certains aspects de la réglementation aux capacités et à la disponibilité des données dans le contexte camerounais, pour une application plus réaliste et un meilleur équilibre entre prudence et rentabilité » (R6).

En effet, une étude menée par Fisera et al. (2019) explore les défis spécifiques de la mise en œuvre de Bâle III dans les pays émergents, notamment en termes de capacités des banques, de nature des actifs et de contexte économique. Une autre recherche menée par Ikori (2009) dans une étude de la BEAC (*Normalisation de la réglementation prudentielle internationale et*

évolutions en Afrique Centrale) met en lumière les défis liés à l'adoption des normes internationales en Afrique centrale, suggérant la nécessité d'une adaptation aux réalités locales. L'étude mentionne les spécificités des réglementations antérieures au Cameroun et les évolutions vers les normes internationales.

Conclusion

Le Cameroun, à l'instar de nombreux pays de la CEMAC, fait face à un excès de liquidités bancaires persistant, allant au-delà d'une simple précaution financière. Cette accumulation excessive, bien qu'initialement perçue comme une sécurité contre les instabilités économiques, révèle une problématique plus profonde et inquiétante : une paralysie du crédit, où les banques hésitent à accorder des prêts.

L'article visait à identifier les causes qui différencient une surliquidité bancaire problématique d'une gestion prudente au Cameroun. Pour cela, une analyse de la littérature a permis de construire le cadre théorique et conceptuel. Il en ressort que la surliquidité excessive pourrait être due à une prudence excessive des banques commerciales, privilégiant la sécurité à la rentabilité (Boussad et Challali, 2024 ; Aglietta, 1993), ainsi qu'aux impacts de la transformation numérique sur leur gestion de liquidité (Roderweis, 2022 ; Agbidinoukoun, 2021).

Outre la responsabilité des banques, l'article souligne le rôle des politiques publiques dans la persistance de la surliquidité problématique. La politique monétaire de la Banque Centrale, via la baisse des taux directeurs (Menous et Cherik, 2020), les opérations d'open market (Akacem et Selka, 2015) et les programmes de prêts ciblés, contribue à cet excès de liquidités. De plus, le manque ou l'application partielle de stratégies d'adaptation aux réglementations par les banques peut également expliquer cette situation (Jose Arias et al., 2022).

Pour atteindre cet objectif, une étude mixte a été menée au Cameroun. Elle a combiné des données secondaires (rapports d'activité bancaire 2012-2022) et des données primaires recueillies en 2025 via des entretiens semi-directifs avec des gestionnaires bancaires.

Les résultats de l'étude dans le contexte camerounais montrent que la distinction entre surliquidité problématique et précaution rationnelle s'explique grâce à plusieurs facteurs : le

niveau des fonds propres par rapport aux actifs risqués, les revenus des services bancaires numériques, le taux d'intérêt des appels d'offre de la BEAC, le niveau des réserves obligatoires, la part des actifs liquides, l'investissement dans la gestion des risques et le niveau d'investissement dans la formation du personnel aux nouvelles réglementations. Ces variables ont été identifiées via l'analyse de données secondaires. L'étude qualitative révèle des opinions partagées des banquiers : certains s'inquiètent d'une prudence excessive au détriment de la rentabilité, d'autres la soutiennent, et certains appellent à une adaptation de la réglementation prudentielle internationale au contexte camerounais.

L'étude visait à analyser les facteurs distinguant la surliquidité problématique d'une précaution rationnelle dans les banques camerounaises. Cependant, elle pourrait être limitée par la disponibilité et la qualité des données financières bancaires, ainsi que par sa focalisation exclusive sur les banques, ignorant potentiellement l'influence d'autres institutions et du marché financier camerounais global. Malgré ces limites, cette étude est cruciale pour comprendre la gestion de la liquidité bancaire et proposer des solutions pour une gestion plus efficace.

À la suite des résultats, l'étude propose de renforcer les outils de politique monétaire de la BEAC, d'adapter la réglementation prudentielle aux réalités du Cameroun et de favoriser l'octroi de crédit aux PME, notamment par des garanties publiques ou des bonifications de taux d'intérêt, pour résoudre le problème de surliquidité bancaire problématique et lever, par conséquent, la paralysie du crédit par le système bancaire.

Bibliographie

- Adrian, T., & Shin, H. S. (2009). Money, liquidity, and monetary policy. *American Economic Review*, 99(2), 600–605.
- Aftis, H. (2013). Analyse des causes de la surliquidité bancaire en Algérie et des méthodes de sa gestion (Thèse de doctorat, Université Mouloud Mammeri).
- Agbidinoukoun, A. T. (2021). Le management de la mutation digitale dans l'écosystème financier ouest-africain. Collaboration et complémentarité des compétences : le cas de l'amélioration des services financiers au Bénin (Thèse de doctorat, Université de

Bretagne Occidentale-Brest).

- Aglietta, M. (1993). Comportement bancaire et risque de système. *Revue d'économie financière*, 27, 439–463.
- Aglietta, M., & Rigot, S. (2009). Crise et rénovation de la finance. Odile Jacob.
- Akacem, K., & Selka, A. (2015). Les politiques monétaires dans le monde avant et après la crise financière et économique mondiale de 2008. *Recherches économiques managériales*, 9(2), 35–52.
- Al Dahdah, M., Lainéz, N., & Guérin, I. (2023). L'argent numérique, une nouvelle solution de développement. *Réseaux*, 238-239(2), 153–179.
- Arias, J., Talavera, O., & Tsapin, A. (2022). Bank liquidity and exposure to industry shocks: Evidence from Ukraine. *Emerging Markets Review*, 53, 100942.
- Asli, M. H. (2012). Open innovation : Quels enjeux pour le secteur bancaire ? *Innovations*, 39(3), 27–48.
- Athanasoglou, P. P., Brissimis, S. N., & Delis, M. D. (2008). Bank-specific, industry-specific and macroeconomic determinants of bank profitability. *Journal of International Financial Markets, Institutions and Money*, 18(2), 121–136.
- Avom, D., & Eyeffa Ekomo, S. M. L. (2007). Quinze ans de restructuration bancaire dans la CEMAC : Qu'avons-nous appris ? *Revue d'économie financière*, 183–205.
- Azzouzi Idrissi, Y., & Madiès, P. (2012). Les risques de liquidité bancaire : Définitions, interactions et réglementation. *Revue d'économie financière*, 3, 315–332.
- Barth, J. R., Caprio, G., & Levine, R. (2006, July). The design and governance of bank supervision. In *Riksbank Conference on the Governance of Central Banks*.
- Beguy, O. (2012). Trois essais sur la surliquidité bancaire dans la communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC) (Thèse de doctorat, Université d'Auvergne-Clermont-Ferrand I).
- Berger, A. N., & Bouwman, C. H. (2009). Bank liquidity creation. *The Review of Financial Studies*, 22(9), 3779–3837.
- Berrospide, J. M. (2021). Bank liquidity hoarding and the financial crisis: An empirical evaluation. *The Quarterly Journal of Finance*, 11(04), 2150020.

- Bita, C. A., & Ngonon, J. F. L. (2022). La gestion des crises bancaires au Cameroun depuis 1982. *Revue congolaise de gestion*, 34(2), 87–110.
- Boussad, S., & Challali, J. (2024). Le financement bancaire des projets d'investissement (Cas de la BADR Tizi-Ouzou) (Thèse de doctorat, Université Mouloud Mammeri).
- Chollet, A. (2021). Incidences des normes de liquidité sur les modèles bancaires (Thèse de doctorat, Université d'Orléans).
- DeYoung, R., Distinguin, I., & Tarazi, A. (2018). The joint regulation of bank liquidity and bank capital. *Journal of Financial Intermediation*, 34, 32–46.
- Diamond, D. W. (1984). Financial intermediation and delegated monitoring. *The Review of Economic Studies*, 51(3), 393–414.
- Divert, N. (2017). La formation continue à la Société Générale de 1950 à 2000 : Un outil de promotion pour tous ? *Sociologies pratiques*, 35(2), 83–93.
- Doumbia, S. (2011). Surliquidité bancaire et « sous-financement de l'économie » : Une analyse du paradoxe de l'UEMOA. *Revue Tiers Monde*, 1, 151–170.
- Efoua, F. C. N., & Tsomb, E. I. B. T. (2023). Chocs sur les produits de base et stabilité externe de la monnaie : Une évidence empirique en CEMAC. *Bulletin Économique et Statistiques (BES) - BEAC*, 18(2), 52–79.
- Fayon, D. (2018). Mesure de la maturité numérique des acteurs du secteur bancaire, dans une perspective de transformation digitale (Thèse de doctorat, Université Paris-Saclay [ComUE]).
- Fisera, B., Horvath, R., & Melecky, M. (2019). Basel III implementation and SME financing: Evidence for emerging markets and developing economies. *World Bank Policy Research Working Paper*, 9069.
- Frimousse, S., & Peretti, J. M. (2017). Comment accompagner la transformation digitale des entreprises en Afrique ? *Question(s) de management*, 18(3), 199–225.
- Hassoune, A. (2008). La gestion des risques dans les banques islamiques. *Moody's Investors*, 1–28.
- Hefnaoui, A., & Darkawi, Z. B. (2020). Les PME marocaines et les difficultés d'accès au financement externe. *Revue internationale du chercheur*, 1(4).
- Hennani, R. (2016). L'évolution des accords de Bâle : D'une approche microprudentielle à un

- cadre macroprudentiel. *L'Actualité économique*, 92(3), 595–617.
- Hugon, P. (2007). Rentabilité du secteur bancaire et défaillances du financement du développement : Le cas de la CEMAC. *Revue Tiers Monde*, 4, 771–788.
- Jaouad, J., & Ouchekkir, A. (2023). La transformation digitale dans le secteur bancaire marocain : Une révolution dans les pratiques et les services financiers. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 4(3-2), 417–437.
- Kamgna, S. Y., & Ndambedia, H. (2008). Excess liquidity and monetary policy effectiveness: The case of CEMAC countries. MPRA Paper, 9599.
- Khan, M. S., Scheule, H., & Wu, E. (2017). Funding liquidity and bank risk taking. *Journal of Banking & Finance*, 82, 203–216.
- Khomsi, A., & Britel, F. (2018). La gestion du risque de liquidité : Comparaison entre les banques islamiques et les banques conventionnelles. *International Journal on Innovation & Financial Strategies*, 2, 71–76.
- Latreille, T., Leenhardt, B., Massuyeau, B., & Naudet, D. (2004). La Zone franc, dix ans après la dévaluation : Situation macroéconomique. *Revue d'économie financière*, 211–235.
- Levine, R. (2005). Finance and growth: Theory and evidence. In *Handbook of Economic Growth* (Vol. 1, pp. 865–934). Elsevier.
- Lobez, F. (2010). Too big to fail : Gouvernance et régulation des banques. *Revue d'économie financière*, 187–199.
- Mbama, P. C. (2024). Faible financement des PME dans un contexte de liquidités bancaires excessives : Comment expliquer ce paradoxe dans le cas du Cameroun ? *Revue internationale des sciences de l'organisation*, 18(2), 107–138.
- Mbama, P. C., Tchatchoua Nya, M., & Bekolo, B. (2023). Asymmetric financial support and risk of non-repayment of bank loans: An analysis in the CEMAC context. *Risk Governance and Control: Financial Markets & Institutions*, 13(4), 8–17.
<https://doi.org/10.22495/rgcv13i4p1>
- Menous, L., & Cherik, O. (2020). Rôle de la Banque d'Algérie dans l'émission et la création

- de la monnaie fiduciaire et sa mise en circulation (2010-2018) (Thèse de doctorat, Université Mouloud Mammeri).
- Moenninghoff, S. C., & Wieandt, A. (2011). Too big to fail?! Leçons de la crise financière. *Revue d'économie financière*, 1, 231–260.
- Mouloudj, K., & Taleb, S. (2015). Le risque de liquidité bancaire : Cas de la Société Générale Algérie Agence de Tizi-Ouzou « 00851 » (Thèse de doctorat, Université Mouloud Mammeri).
- Mvondo, T. (2019). Réformes financières et formation des taux d'intérêt en Afrique centrale : Une approche à travers le modèle DSGE. *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, 61.
- Ndemo, B., & Mkalama, B. (2023). Numérisation et gouvernance des données financières en Afrique : Défis et opportunités.
- Omer, M., De Haan, J., & Scholtens, B. (2015). An empirical analysis of excess interbank liquidity: A case study of Pakistan. *Applied Economics*, 47(44), 4754–4776.
- Ouédraogo, S. (2011). Banques et transmission monétaire dans l'UEMOA : Effets des bilans bancaires, de la concentration bancaire et de l'excès de liquidité bancaire sur l'efficacité de la politique monétaire de la BCEAO (Thèse de doctorat, Université d'Auvergne-Clermont-Ferrand I).
- Pop, A. (2015). Commentaire sur l'article « Les exigences de fonds propres influencent-elles l'efficience des banques ? Leçons d'une expérience naturelle en Chine ». *Revue économique*, 66(3), 521–526.
- Rivaud-Danset, D., & Salais, R. (1992). Les conventions de financement des entreprises : Premières approches théorique et empirique. *Revue française d'économie*, 7(4), 81–120.
- Roderweis, P. (2022). Plaidoyer pour l'euro digital : Une amélioration de la transmission monétaire. *Bulletin de l'Observatoire des politiques économiques en Europe*, 47(1), 27–43.
- Soumare, I. (2011). Structure financière des banques centrales dans le contexte des mesures non conventionnelles de politique monétaire. *Revue d'économie financière*, 4, 237–260.
- Stiglitz, J. E., & Weiss, A. (1981). Credit rationing in markets with imperfect information. *The American Economic Review*, 71(3), 393–410.

- Thakor, A. V. (2014). Bank capital and financial stability: An economic trade-off or a Faustian bargain? *Annual Review of Financial Economics*, 6(1), 185–223.
- Tiessel, M., & Troussard, P. (2005). Capital réglementaire et capital économique. *Revue de stabilité financière*, 7, 63–79.
- Tirole, J. (2014). Les contours de l'activité bancaire et l'avenir de sa régulation. *Revue française d'économie*, 143(3), 93–109.
- Valla, N., Saes-Escorbiac, B., & Tiessel, M. (2006). Liquidité bancaire et stabilité financière. *Revue de stabilité financière*, 93.
- Zair, L., & Moussaoui, N. (2017). Les déterminants de l'adoption de l'e-banking par le secteur bancaire algérien : Cas de l'Agence BNA N°581 de Tizi-Ouzou (Thèse de doctorat, Université Mouloud Mammeri).